



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

classes préparatoires

Question écrite n° 5174

Texte de la question

M. Henri Cuq appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le projet de suppression des classes préparatoires technologiques aux grandes écoles du type technologie-biologie. En effet, ces classes remplissent une mission de promotion sociale en offrant à des élèves, souvent issus de milieux moins favorisés, de passer des concours spécifiques d'entrée dans des grandes écoles d'ingénieurs agronomes ou encore de travaux agricoles. Cette mesure qui prévoit la suppression de ces classes entraînerait des conséquences graves pour ces bacheliers qui seront alors sans débouchés. Il lui demande donc de lui faire part de ses intentions quant au devenir de cette formation et des bacheliers qui l'ont choisie.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est particulièrement attaché à ce que les bacheliers de toutes les séries et, en particulier ceux des séries technologiques, aient accès à des voies de formation valorisantes. La diversification des profils d'ingénieurs est une des pièces maîtresses de la récente réforme des classes préparatoires aux grandes écoles. L'apport des bacheliers technologiques à cette diversification apparaît de ce point de vue tout à fait essentiel. S'agissant des classes « technologie et biologie » (TB), destinées en priorité aux bacheliers de la série « sciences et technologies de laboratoire », spécialité « biochimie, génie biologique », leur recrutement en première année a été maintenu à la rentrée 1997, suite à une décision du ministère de l'agriculture et de la pêche de conserver des concours spécifiques pour l'entrée dans des grandes écoles placées sous sa tutelle. Le ministre a par ailleurs, conjointement avec le ministre de l'agriculture et de la pêche, confié mission aux inspections générales concernées de dresser un bilan du fonctionnement de ces classes. Il s'agit, au travers de l'analyse du recrutement sur les cinq dernières années, ainsi que des résultats aux épreuves des concours, de proposer des aménagements des épreuves et des modalités de préparation aux concours qui pourraient être nécessaires pour offrir aux bacheliers technologiques une chance de promotion directe dans les écoles supérieures. Ce rapport devrait être remis avant la fin décembre 1997 pour que ses conclusions et propositions soient examinées, et au besoin retenues, lors de la session 1999 des concours d'entrée.

Données clés

Auteur : [M. Henri Cuq](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5174

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3647

Réponse publiée le : 19 janvier 1998, page 288